

Direction des Actions Culturelles  
Service Médiathèques  
JPB/MA/SA

N°430/2022

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET** : Signature avec l'association La Factory Pop d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un concert du groupe « Les Glimmers Three » prévu le 13 décembre 2022 à la Médiathèque de Coulanges.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** la volonté de la Ville de faire appel à des artistes pour une représentation musicale au sein de la Section Musique de la Médiathèque de Coulanges,

**Considérant** que dans le cadre du « mardi Mélomane » animé par le responsable de la Section Musique, la Ville souhaite faire intervenir le groupe « Les Glimmers Three » pour un concert, le mardi 13 décembre 2022 à la Médiathèque de Coulanges.

**DECIDE**

- **De signer** avec l'association « La Factory Pop », sise 2 avenue Claude Bernard – 77500 Chelles, le contrat de cession de droit d'exploitation joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 700 € TTC,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 7 décembre 2022

Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
B.P. 10060  
95503 Gonesse Cedex  
tél 01 34 45 11 11  
fax 01 39 87 13 22

**Le Maire,**



**Jean-Pierre BLAZY**

Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le : **12 DEC. 2022**

Mis en ligne, le : **16 DEC. 2022**

Pour le Maire et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Corine TAILLEUR

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'association La Factory Pop d'un contrat de cession de

Objet de l'acte : droit d'exploitation d'un concert du groupe « Les Glimmers Three »  
prévu le 13 décembre 2022 à la Médiathèque de Coulanges.

.....  
Date de décision: 07/12/2022

Date de réception de l'accusé 12/12/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 2022DECISION430

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20221207-2022DECISION430-AI

.....  
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : Décision 430.pdf ( 99\_AI-  
095-219502770-20221207-2022DECISION430-AI-1-1\_1.pdf )